



côté village



Chères Andlaviennes, chers Andlaviens,

La crise ukrainienne nous a rappelé brutalement que la paix était fragile, loin d'être acquise et qu'elle avait un coût. Dès le lendemain de l'attaque russe, vous étiez nombreux à soutenir l'initiative solidaire de la commune, et vos dons furent directement acheminés à Lviv dans l'Ouest ukrainien ; merci pour eux ! Pour poursuivre cet élan de solidarité, nous organiserons le 26 mai, à 17h, au Hall des Sports, un concert de soutien en faveur de ce peuple meurtri.

Les impacts de ce conflit accéléreront, espérons-le, notre mutation vers une ère nouvelle plus sage, plus humaine, et en phase avec les défis climatiques. À Andlau, nous recentrerons notre gestion sur l'essentiel en adoptant des projets raisonnables pour notre ville, avec nos partenaires que sont l'État, la Région, la CEA et la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Après le développement touristique avec l'aire de camping-cars, nous continuerons à cultiver le bien vivre ensemble à Andlau avec l'aide de nos associations. Les actions envers nos jeunes et nos seniors resteront au cœur de nos préoccupations, et nous comptons plus que jamais sur votre présence à nos réunions et actions citoyennes, afin de coconstruire ensemble notre village de demain.

Le patrimoine communal n'a pas été oublié, nous avons entrepris avec l'association des Amis du Spesbourg des travaux urgents dans notre château. Avec notre curé, le conseil de fabrique et les amis de l'abbatiale, nous avons réussi à rénover l'Autel de la Vierge avec des dons privés. Cette magnifique pièce du 18e siècle était en péril depuis de nombreuses années. Nous avons également programmé plusieurs travaux dans notre abbatale, dont la remise en état de l'horloge.

Je souhaite, au nom de notre commune, un joyeux anniversaire à Madame Marie-Thérèse Wach qui, en fêtant ses 100 printemps, devient la doyenne d'Andlau. Un grand merci à elle pour son engagement à l'abbatiale depuis ses 14 ans. Merci également aux personnes qui l'entourent et la chérissent au quotidien.

Nous remercions aussi les familles d' Alfred Ramstein et de Pierre Kieffer pour les dons qu'elles ont effectués à la commune. Vous aurez l'occasion de les admirer très prochainement.

Thierry FRANTZ

Maire d'ANDLAU et Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de BARR

Bulletin municipal de la Commune d'Andlau – Mai 2022

Responsable de la publication : Thierry FRANTZ - Responsable de la rédaction et mise en page : Marc SADARI

Impression : Point Carré – Eckblosheim | Photos : M. Sadari, T. Frantz, Amicale des pompiers, Arca, Couverture : JM CAPITANI

Dépôt légal à parution. Imprimé à 950 exemplaires.

Coordonnées de la Mairie : 1, place de la Mairie, 67140 ANDLAU | Tel. 03 88 08 93 01

mairie@andlau.fr - www.andlau.fr | Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mercredi 14h à 15h30 ou sur RDV.

Les brèves

Bravo !

Depuis l'installation des deux premiers radars pédagogiques aux entrées de village coté Eischhoffen et coté Mittelbergheim, nous avons accès aux statistiques de vitesse. Et ces radars semblent pleinement remplir leur rôle, car nous constatons un net ralentissement à leur niveau. Ces deux entrées se font aujourd'hui à une vitesse moyenne inférieure à 50km/h (48km/h côté Eischhoffen et 46km/h côté Mittelbergheim). Devant le succès de ces équipements, nous avons prévu les budgets pour deux nouveaux radars cette année, un pour la rue Joffre et un pour le Lilsbach.



Fête des aînés

Traditionnellement organisée pendant la période de Noël, cette rencontre n'avait pas pu se faire en hiver 2021 pour cause de Covid. Mais promesse était tenue de se retrouver dès que possible. C'est donc en ce beau mois de mai que ce repas convivial a pu se faire. Vu son succès et les nombreux retours positifs, il est possible que cette date printanière soit reconduite. Avec, bien entendu, une petite attention pour Noël tout de même !

Boîte à livres

À peine installée, à peine adoptée ! La rotation des livres est réelle, de qualité et efficace, le lieu est respecté. Merci à tous ! Petit rappel tout de même : on y dépose des livres et que des livres. Un règlement est apposé sur les flancs de la boîte, merci d'en tenir compte. Les revues, journaux, objets n'ont pas leur place dans la boîte et sont retirés par les bénévoles. Merci de respecter leur engagement.



Communication

Au cœur de notre engagement pour la commune, la communication est un chantier essentiel, car nous sommes persuadés que le savoir est l'essence nécessaire au moteur démocratique. Après un gros travail sur le journal municipal, l'application smartphone IntraMuros et les réseaux sociaux Facebook et Instagram, nous souhaitons nous adresser à ceux qui ne disposent pas ou ne souhaitent pas de ce genre de connexion digitale. C'est pourquoi, place de l'école, un tableau d'affichage a été installé pour y afficher, au jour le jour, ce qui est partagé sur les réseaux numériques.

Après un premier essai au mois de décembre, nous allons aussi systématiser la distribution des PV des conseils municipaux aux plus de 70 ans. Pour les autres, nous

rappelons que ces PV sont disponibles sur le site andlau.fr, sur l'application IntraMuros, en format papier, dans le sas de la mairie (ouvert de 7h à 22h) ou sur demande au secrétariat.

Périscolaire

Nombreuses furent les réunions à ce sujet au cours du dernier trimestre, entre communes voisines et avec la Communauté de Communes. Il ne fait pas mystère qu'il existe, à ce sujet, quelques différences de point de vue (ça arrive même aux meilleurs amis !). Nous sommes fidèles à nos engagements de campagne en restant attachés, comme vous nous l'aviez demandé, à de petites structures, locales, avec un minimum de déplacement des enfants pour respecter leur rythme et leur fatigue. Nous sommes, de plus, confortés dans nos choix locaux par la satisfaction que semble apporter la restauration à l'Institut Mertian, alors que partout ailleurs grondent les

critiques face à une restauration centralisée et en liaison froide (faite la veille et réchauffée le jour-même). Cela dit nous remercions sincèrement Claude Hauller, président de la Communauté de Communes et son équipe d'avoir accepté nos divergences et de nous avoir assurés qu'un péricolaire perdurera à Andlau du moment que nous leur fournissions les locaux adéquats. Quoi qu'il arrive, nous réunirons l'ensemble des parents d'élèves et les équipes des écoles pour parler ensemble de ce dossier.

Camping-cars

Le 13 mai ont été inaugurées les aires de camping-cars de Dambach-La-Ville et Andlau. Ces équipements, financés par la Communauté de Communes, représentent un important enjeu touristique puisqu'ils permettent d'accueillir une nouvelle clientèle spécifique, mais sont aussi un atout économique, car un camping-cariste dépense en moyenne 52 € / jour. Depuis leur ouverture, le 4 février 2022, ces aires ont déjà accueilli plus de 500 camping-cars pour un total de 750 nuitées.

Plan-guide

Depuis des années, la commune n'avait qu'une carte photocopiée à donner aux touristes et visiteurs. Nous avons donc fait faire un beau plan-guide à distribuer avec une carte de la ville, les principaux commerces et services, les numéros utiles, un texte d'introduction et une explication de notre vignoble. Ce plan a été intégralement financé par les annonceurs qui y ont acheté un petit encart publicitaire. Nous les remercions chaleureusement !

Oschterputz

Vous étiez une petite trentaine à participer à l'oschterputz du 23 avril. Merci à toutes et tous. Lors du pot de clôture, tous les avis étaient unanimes : si notre village est globalement plutôt propre (bravo à tous pour votre civisme et à nos ouvriers municipaux pour leur travail quotidien) il reste un gros point noir : il y a beaucoup trop de mégots dans nos rues et sur nos sentiers. Nous ferons très prochainement une grande campagne d'information et d'action sur la pollution lourde et immédiate d'un mégot jeté au sol.

Chorale

La Chorale Sainte-Cécile d'Andlau est à la recherche, depuis quelques temps déjà, d'une personne qui serait intéressée pour diriger un petit groupe de choristes motivés. C'est un poste idéal pour un débutant voulant se parfaire et prendre de l'assurance. Si vous êtes intéressé ou si vous avez dans votre entourage une connaissance voulant plus de renseignements sur cette place vacante, vous pouvez contacter Hubert Schmitt soit par téléphone au : 0755676192 soit par courriel à : carineschmitt@hotmail.fr

Application IntraMuros

Cette application municipale, gratuite et téléchargeable sur les téléphones Android et Apple rencontre un beau succès avec près de 600 utilisateurs à ce jour. De nouvelles rubriques sont maintenant disponibles. Vous pourrez y retrouver régulièrement les analyses de l'eau potable ainsi que la météo de notre village. Et, en berne pendant la période covid, la section agenda est aujourd'hui bien pleine et active. N'hésitez pas à nous faire part de vos événements si vous souhaitez qu'ils y figurent.

Vers un Pumptrack à Andlau ?

Inventées dans les années 90, les pistes de pumptrack sont des parcours avec bosses et virages relevés, initialement destinées aux vélos BMX et VTT. Depuis quelques années, elles se sont démocratisées et ouvertes à d'autres disciplines : roller, skateboard, trottinette, draisienne... les pistes d'aujourd'hui sont polyvalentes et s'adressent à un public varié et de tout âge.

Comme plusieurs jeunes andlavien(ne)s ont émis le souhait de pratiquer cette activité dans leur village, nous avons étudié la possibilité d'aménager une piste dans la zone de loisirs. Cette année serait particulièrement favorable pour lancer le projet, car nous pourrions bénéficier de subventions couvrant 90 % d'un budget global d'environ 100.000 €.

Si les aspects ludique et sportif sont indéniables, nous voyons aussi l'aspect pédagogique du projet : remotiver les enfants à monter sur un vélo (qui reste, même s'il n'est pas le seul, le meilleur moyen de prendre du plaisir sur cet équipement). Chaque année, les gendarmes qui viennent à l'école primaire pour proposer la formation au « permis vélo » nous alertent : de moins en moins d'enfants ont une pratique satisfaisante de ce moyen de locomotion et certains arrivent même au CM2 avec un niveau plus que rudimentaire.

À l'heure où la Communauté de Communes se prépare à lancer d'importants investissements en faveur des mobilités douces (voir ci-dessous), nous pensons qu'il faut redonner un élan au vélo !

Aussi nous voudrions adapter particulièrement cet équipement aux plus jeunes, de la maternelle au début du collège, avec deux pistes, une pour débutants et une de niveau « moyen ».

Pour l'implantation de ce projet, nous disposons d'un lieu parfaitement adapté juste derrière les nouveaux terrains de tennis.

Donnez votre avis sur se projet, avant le 15 juin sur votre application IntraMuros rubrique sondage ou en allant sur ce lien :

<https://forms.gle/dyjVoaS9wrwTUL7v7>



Enquête de la Communauté de Communes sur les mobilités douces :

Bravo et merci pour votre implication ! La commune d'Andlau a été la plus largement représentée dans les réponses à l'enquête de la ComCom sur les mobilités douces. Nous représentons 24,6% des réponses, devant Barr avec 23,1%. La création d'une piste cyclable entre Andlau et Barr est de loin en tête des demandes avec 105 souhaits. Suivent 55 souhaits de pistes dans Barr puis 33 souhaits d'un trajet Barr-Obernai.

Le dossier suit son cours, mais nous sommes assurés que notre commune a été entendue sur l'importance d'une liaison sécurisée avec Barr, sa gare, ses commerces et ses collèges / lycées.

Interview



*Dans ce numéro nous sommes avec
Christophe Frey, directeur du Centre
Mertian.*

Quelle est l'origine de l'Institution Mertian ?

À l'origine de « Mertian », il y a l'œuvre éducative des Frères de la Doctrine Chrétienne, dite des « Frères de Matzenheim », qui voit le jour au XIX^e siècle. L'objectif était de valoriser des jeunes en difficulté sociale en les aidant à développer des compétences intellectuelles, professionnelles et sociales. Cette inspiration originelle reste d'ailleurs au cœur des valeurs et de l'action de l'Institution Mertian.

L'Abbé Eugène Mertian est le fondateur de la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne. Après la Deuxième Guerre Mondiale, les frères acquièrent de nouveaux locaux, la « Commanderie » d'Andlau et ses dépendances, où ils installent l'Institution Mertian le 14 mars 1946. Frère Albert reste une figure des Frères d'Andlau, une rue porte d'ailleurs son nom !

L'établissement est alors géré par l'AERGI (Association d'Éducation et de Reclassement de Garçons Inadaptés).

Répondant aux préconisations de l'Éducation Nationale de séparer enseignement scolaire et apprentissage professionnel, les garçons en âge scolaire sont installés sur le site d'Ehl, proche de Benfeld, à compter de 1948, parmi les ruines de l'ancienne maison-mère de la Congrégation des Frères.

Quel rôle joue depuis peu l'Association Adèle de Glaubitz dans l'Institution Mertian ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Institution Mertian est reprise par l'Association Adèle de Glaubitz. Héritière des activités sociales, médico-sociales et sanitaires des Sœurs de la Croix, l'Association Adèle de Glaubitz a été créée en 1992. Elle a pour but de pérenniser et de développer l'œuvre d'Adèle de Glaubitz, la fondatrice historique. Dans la première moitié du XIX^e siècle, Adèle de Glaubitz, par son engagement personnel de chrétienne, s'intéresse à la formation professionnelle de jeunes filles pauvres

et fonde en 1835 « l'œuvre des jeunes servantes catholiques ». Elle travaille alors déjà en réponse à des besoins politiquement repérés, et fonde en 1848, la Congrégation des Sœurs de la Croix, dont elle fut la première Supérieure Générale. Les Sœurs de la Croix constituent l'une des grandes congrégations fondées au XIX^{ème} siècle pour se consacrer à l'éducation, aux soins, à l'enseignement spécialisé. Elle crée plusieurs orphelinats et services de soin à domicile en Alsace et en Allemagne. Face à l'absence de nouvelles vocations religieuses, et pour assurer la poursuite de son œuvre, la Congrégation crée l'Association Adèle de Glaubitz en 1992.

Quelle est aujourd'hui l'envergure de cette association ?

Guidée par cette histoire et ces valeurs fortes, l'Association Adèle de Glaubitz gère aujourd'hui 38 établissements du champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire. Ce sont ainsi 1875 places en établissements et services qui sont proposées, dans différentes structures relevant de l'accompagnement de personnes en situation de handicap, de personnes dépendantes en lien avec le grand âge, d'enfants et de jeunes en protection de l'enfance.

1500 salariés assurent au quotidien ces accompagnements, ces prises en charge dans les 38 établissements et services, avec une recherche permanente de qualité et d'innovation auprès des publics concernés.

Ainsi, cette reprise de l'Institution Mertian permet de s'appuyer sur la capacité de cette grande Association locale à construire du projet, à sécuriser un environnement juridique et légal de plus en plus complexe, et in fine à pérenniser cette belle œuvre initiale des « Frères de Matzenheim » !

Qui accueillez-vous ?

Nous accueillons, à Andlau, 72 adolescents de 11 à 18 ans en internat, mais également 9 jeunes de 11 à 18 ans en Familles d'Accueil.

Les jeunes sont en grande majorité originaires du territoire de la Collectivité Européenne d'Alsace (qui assure notre financement). Les motifs de placement sont le plus souvent liés à la conjugaison de plusieurs facteurs : des difficultés éducatives dans la famille – de la déscolarisation ou de l'absentéisme massif – des troubles psychiatriques ou psychiques des parents ou du jeune – des

situations de maltraitance – des comportements de petite délinquance.

Ainsi, les jeunes sont, dans la majorité des cas, confiés à notre institution dans le cadre d'une mesure judiciaire prononcée par le Juge des Enfants : cette décision du magistrat constitue le plus souvent une mesure de protection au bénéfice du jeune (protéger, c'est aussi prendre une décision de placement, par exemple, quand un jeune de moins de seize ans ne va plus à l'école, mettant en péril son insertion future dans la société). Mais dans certaines situations, le jeune nous est confié dans le cadre d'une sanction judiciaire : parce que le jeune a fait une « bêtise » (vol, trafic de stupéfiants, agression), le magistrat prend la décision d'une mesure éducative avec le placement. Cela concerne environ 6-8 de nos jeunes actuellement (chiffre constant).

Mais dans certaines situations, c'est la famille qui demande à l'Aide Sociale à l'Enfance (qui relève du Département) un soutien, et donc un placement.

Dans ce cas, les parents signent un contrat avec le département, contrat dans lequel figurent les objectifs de travail avec la famille, avec le jeune. Quel est le profil des jeunes accueillis ?

Les jeunes accueillis arrivent avec une histoire chaotique et sont, de ce fait, généralement déstructurés voire en errance (certains étant déscolarisés) : immaturité psycho-affective, défaut de socialisation, déficit d'estime de soi, carences affectives et éducatives.

Ces troubles sont repérables à travers un rythme de sommeil perturbé, et une hygiène de vie dégradée (alcool, drogues, suivis médicaux insuffisants).

Des difficultés dans la gestion de la frustration apparaissent également (oppositions, verbalisation délicate, émotions vives, violences).

Malgré cela, les ressources des jeunes sont grandes (force de résistance, adaptation au collectif) et les liens qui se tissent au fil du temps entre les jeunes et les professionnels permettent de prendre en compte leurs désirs et leurs besoins propres afin de construire des projets singuliers avec l'espoir d'un avenir plus serein.

Comment percevez-vous la cohabitation des andlavien(nes) avec les jeunes ?

Ici, à Andlau, on retient souvent les épisodes tendus et négatifs de cette cohabitation entre les jeunes (qui, légalement, sont des résidents d'ANDLAU), et les habitants de la commune. Oui, (et c'est

regrettable !) nos jeunes adoptent parfois des comportements inadmissibles : vols – dégradations, consommations de stupéfiants... mais ces comportements sont à chaque fois repris et gérés. Mais surtout, il y a ces 95% de l'année où tout va bien, parce que nous posons un cadre clair aux jeunes, parce que nous nous donnons les moyens pour qu'ils vivent ce placement comme un temps exigeant mais POSITIF !

Les jeunes sont en formation en journée, et dans leurs groupes en soirée. En journée, les sorties ne sont pas permises (mais nous ne sommes pas une prison, rappelons-le !), et en soirée, elles sont gérées : nombre limité de jeunes pouvant sortir en même temps, horaires à respecter, rappel des règles. Bien sûr, il y a parfois des transgressions, des fugues même, mais ces dernières années, elles sont restées très limitées, en donnant toujours suite à sanction.

Ils font quoi, les jeunes ?

L'établissement est un Centre Éducatif et Professionnel. Cela signifie que le temps du placement du jeune est d'abord un temps de formation. À Mertian, nous avons cette conviction que l'exigence, l'apprentissage scolaire, le travail, le goût du travail, la force du collectif, sont des valeurs fortes à transmettre. Et si vous passiez par l'établissement, vous verriez des jeunes en classe, en atelier, qui sont au travail alors que ces mêmes jeunes étaient dans « si peu », quelques mois auparavant.

Quand nous accueillons le jeune, nous le considérons comme un acteur de sa vie, capable de faire et d'assumer des choix. Ainsi, dès la visite qui précède son admission, le jeune arrive avec une intention de formation, ou avec la possibilité de préciser cette intention à travers la visite qui lui sera proposée. Et une fois le choix fait, et l'accueil réalisé, le jeune est quotidiennement invité à tenir des engagements de formation, et à se donner les moyens d'aller au bout de ses deux années de préparation au CAP.

Car l'établissement propose des formations ?

L'Institution Mertian est un lieu de formation professionnelle à destination des jeunes confiés. Les formations proposées sont au nombre de 6 :

- CAP en Menuiserie
- CAP en Métallerie-Soudure
- CAP en Peinture
- CAP en Installation Sanitaire



- CAP en Maintenance des Bâtiments et Collectivités

- CAP en Cuisine

Les jeunes en CAP sont en formation de 8h à 12h puis de 14h à 18h. Chacun a un emploi du temps qui concilie des temps d'atelier (formation pratique), des temps de classe, de sport, de suivi de santé, d'accompagnement thérapeutique. Ce sont de longues journées, elles ont pour objectif de redonner un cadre au jeune, un rythme, une motivation, une capacité à construire une insertion sociale et professionnelle durable.

Nous proposons aussi, depuis deux ans, une formation pré-technique, pour des jeunes de 11-15 ans déscolarisés (et oui, c'est une réalité que des jeunes collégiens n'aillent plus à l'école !), qui concilie scolarité et ateliers adaptés à des jeunes de moins de quinze ans (qui ne peuvent utiliser des outils, pour des raisons de sécurité).

Comment les jeunes se relient à la vie sociale, si tout se passe dans l'établissement ?

C'est très important. Notre premier objectif, c'est de redonner un cadre, donc, un rythme au jeune. De lui permettre d'acquérir des compétences techniques dans la formation qu'il réalise. En raison des difficultés, cela demande du temps, et c'est pourquoi

la formation est dispensée sur deux années.

Mais petit à petit, nous permettons au jeune de se confronter aux enjeux du monde de l'entreprise par des stages (d'une semaine, généralement). Là, ils pourront expérimenter leur endurance, leur capacité à répondre à des demandes, les premières compétences techniques acquises. Bref, saisir que l'effort peut payer. Et comprendre, si vous me permettez l'expression voire le raccourci, que la vie entre copains n'est pas toute la vie sociale... Je veux remercier à cet endroit les artisans et entreprises du territoire qui font cet effort d'accueillir un jeune. L'expérience montre que ça se passe bien, le plus souvent, et cet accueil constitue une réelle ouverture pour nos jeunes, qui ont besoin d'apprendre à décoder des codes de société qu'ils ne maîtrisent pas toujours très bien. Il serait trop long de citer ici ces entreprises, mais elles se reconnaîtront : Merci à elles !

Quelles sont aujourd'hui vos priorités ?

Notre enjeu est fort : offrir un filet à des jeunes qui commençaient à tomber avant même le grand envol de l'âge adulte. À ce titre, nous avons des attentes qui sont des béquilles positives pour eux, je le redis : le rythme de vie du collectif, l'exigence de la formation, la qualité de relation aux adultes, la reconnaissance de la réussite, la sanction quand une règle est transgressée.

C'est un art subtil et complexe, que l'éducation. C'est un travail d'artisan, qui remet tous les jours ses manières de faire sur l'établi. Notre établi, c'est le lien entre adultes et jeunes. Ce lien, nous le voulons aussi ouvert que possible, pour que des ponts favorisent et facilitent demain l'insertion des jeunes.

Ainsi, la possibilité de vivre sa vie sociale, culturelle, sportive, à l'extérieur de l'établissement, dans des espaces mixtes, sont des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Mais cette ouverture, nous la voulons aussi avec et dans le village. C'est à ce titre que nous avons donné suite à la proposition d'accueil des enfants du périscolaire à midi : avec la commune, la communauté de communes, l'AGF qui gère cet accueil, nous nous sommes donné les moyens d'un accueil sûr et de qualité. Je crois cet objectif atteint, qui montre que Mertian, ce sont des défis avec nos publics, mais ce sont aussi des solutions dans la vie d'ANDLAU !

Et quelle est l'ambiance, dans l'établissement ?

De l'extérieur, et avec l'image que pourrait véhiculer nos publics, on pourrait se laisser aller à imaginer que c'est un lieu de tension, hors zones de droit, avec menaces et règlements de compte.

Il y a bien sûr des jours et des périodes plus difficiles. Il y a surtout une très belle équipe, avec une conscience professionnelle, avec l'envie partagée de faire avancer les jeunes. Avec Céline, avec Séverine, avec Flavienne, avec Briand, avec Vincent qui constituent avec moi l'équipe de direction de l'établissement, nous sommes fiers au quotidien du travail des équipes, parce que ce n'est pas toujours simple de donner du sens à l'adolescence, parce que ça « prend souvent la tête » (au sens qu'agir cette relation, c'est la penser ensemble, aussi !). Et pour autant, nous travaillons souvent dans une ambiance chaleureuse.

Mais pour un résultat qui est une satisfaction : dans les belles dynamiques que nous vivons avec les jeunes, dans les réussites quand un jeune trouve un apprentissage, voire plus tard un travail. On part parfois de tellement loin. Tout prend souvent plus de temps avec nos jeunes. Nous aurons une journée « Portes Ouvertes » le 25 juin 2022. Elle permettra aussi de montrer aux Andlavien(ne)s cette action au quotidien, de démontrer que les financements de la Collectivité Européenne d'Alsace, dont relève la Protection de l'Enfance, sont des investissements dans ce qui fera notre force commune demain : l'éducation de notre jeunesse, toute notre jeunesse même quand la vie a pris pour elle certains chemins de traverse.

C'est l'honneur de la Collectivité Européenne d'Alsace que de soutenir cette institution qu'est « le Mertian » à ANDLAU. C'est notre responsabilité que de nous monter à la hauteur de ce beau défi pour la jeunesse, au cœur de la vie d'Andlau !

**Rendez-vous aux Portes
Ouvertes de l'Institut
Mertian, le samedi 25
juin à partir de 14h.**

Album - photos



Accueil des premiers camping-caristes.

Salon de la moto



Assemblée générale de l'Association des sous-officiers de l'armée de l'air du Centre-Alsace

Récolte des dons pour l'Ukraine





Permière saison de cultures au
jardin partagé



Visite de l'entreprise Stoko
avec Claude Hauller, président
de la «ComCom»



Oschterputz 2022



Dernières finitions sur
la Porte des Ours

Réunion publique sur l'eau avec le SDEA



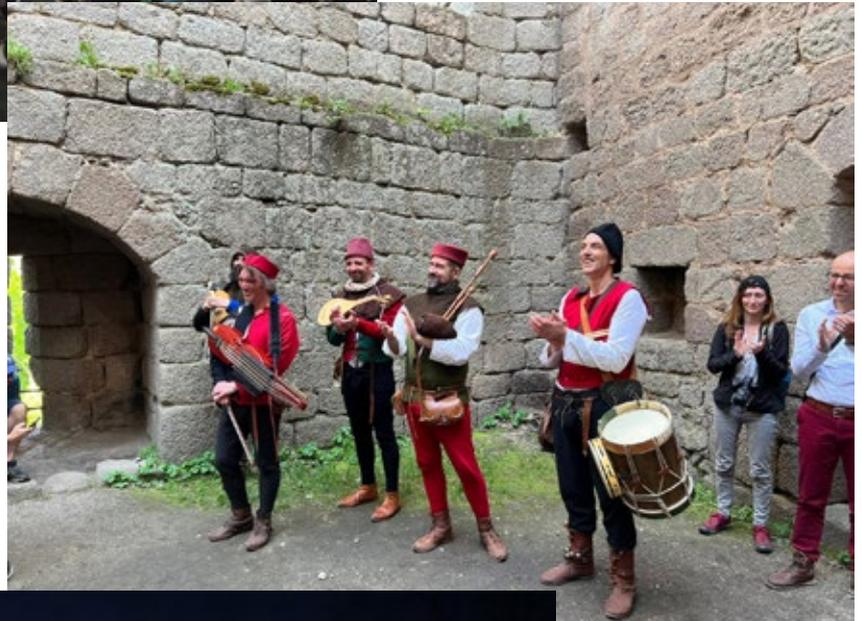
Repas des séniors



Cérémonie du 8 mai



«Les Portes du Temps» au
château du Spesbourg



Majestueuse
abbatiale sous la
pleine lune.

Pompiers



LES POMPIERS RECRUTENT !

En France au cours des dernières années, le nombre de pompiers volontaires n'a fait que baisser ... et Andlau n'échappe pas à la règle ! Auparavant, ils étaient jusqu'à une vingtaine, aujourd'hui nous ne sommes que 7. Nous avons besoin de vous pour assurer l'avenir de notre section !! En effet, pour répondre aux besoins en secours des Andlaviens, nous souhaitons recruter du monde.

Nous allons vous présenter ici l'engagement de sapeur-pompier volontaire, tenter de répondre à vos questions, et pourquoi pas susciter quelques vocations ?

Tout d'abord, qui sommes-nous et quelle est notre activité ?

Nous sommes :

- une équipe de 7 volontaires, 2 femmes et 5 hommes
 - de 18 à 50 ans
 - parents ou non, marié ou célibataire, sportif et un peu moins sportif
 - étudiant, chauffeur de grumier, mécanicien sur hélicoptère ou médecin
 - sapeur à sergent-chef
- > BREF autant de profils que de personnes !

Notre activité : Nous réalisons entre 40 et 60 interventions par an. Il s'agit essentiellement de secours à personnes et opérations diverses (dégagement de chaussées, tronçonnage, épuisement de locaux...) mais aussi d'incendies.

Nous vous expliquerons prochainement les modalités d'engagement et de formations. En attendant nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions, via Messenger par exemple. Vous trouverez aussi plus d'informations sur le site du SDIS67, <https://www.sis67.alsace/fr/spv-un-engagement-citoyen>

Conseils municipaux

Vous pouvez retrouver les PV de tous les conseils municipaux :

- Sur le site internet andlau.fr rubrique "informations pratiques".
- Sur l'application mobile IntraMuros
- Au format papier (à emporter) dans le sas de la Mairie ouvert tous les jours de 7h à 22h
- Sur demande au secrétariat de la Mairie pour les anciens pv
- Si vous avez plus de 70 ans, il vous sera distribué dans votre boîte aux lettres.

Aucun de ces moyens ne vous satisfait ? Faites une demande en Mairie et nous vous rajouterons à la liste des personnes à qui nous les distribuerons en boîtes aux lettres (à Andlau uniquement).

Concert pour l'Ukraine

Formé en 2008 par le couple Kateryna Rohova et Serge Martynov, le groupe Indie-ya œuvre dans un registre chanson-pop-rock teinté de nombreuses influences. Les paroles en français, écrites par Kateryna, se posent sur la musique de Serge, qui va aussi bien chercher ses racines dans la chanson rock, que du côté de l'Inde, ou vers des expériences plus électroniques.

Ce choix du chant en français, qui peut surprendre pour un groupe ukrainien, vient d'un premier séjour de Kateryna en Alsace, dans les années 90, grâce à l'association d'Accueil des Enfants de Tchernobyl. Elle avait alors 9 ans. De multiples visites ont suivi et des liens se sont tissés.

Obligés de quitter Kyiv en mars dernier avec leur fille Iya, ils ont rejoint l'Alsace avec le strict minimum dans une unique valise. Grâce au prêt d'un clavier midi et d'une guitare, Kateryna et Serge ont préparé un programme acoustique pour que la musique reste plus forte que la guerre. Ils proposeront ce concert, en soutien à leur pays, jeudi 26 mai à 17h dans le Hall des Sports d'Andlau.

Voir affiche en dernière page.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/andlau.fr

pour une information quotidienne sur l'actualité de votre village

www.instagram.com/andlau.fr

pour une information plus informelle, en images.

Et sur l'application mobile IntraMuros

Téléchargeable sur smartphone Android et Apple.

Patrimoine

L'histoire des écoles d'Andlau

Dans cette nouvelle édition du bulletin municipal, nous vous proposons de remonter le temps et de vous relater l'histoire des écoles d'Andlau

L'école maternelle

L'histoire des écoles d'Andlau commence en 1852 avec l'ouverture d'une salle d'asile, à l'initiative du maire et du Curé Deharbe. Mais qu'est-ce qu'une salle d'asile?

« les écoles les plus élémentaires de toutes, connues sous le nom de salles d'asile, reçoivent à l'époque les petits enfants de l'âge de deux à six ou sept ans, trop jeunes encore pour fréquenter les écoles primaires

proprement dites, et dont les parents, pauvres et occupés, ne savent comment les garder chez eux (3) »

En 1852, la salle d'asile d'Andlau est située dans les locaux de l'ancienne abbaye (actuellement EHPAD), propriété des Sœurs de la Rédemption. Elle fonctionne pendant une dizaine d'années, sous la direction des sœurs. On y accueille tous les enfants à partir de 3 ans, jusqu'à leur entrée à l'école primaire à 6 ans.

En 1865, les jeunes enfants d'Andlau sont scolarisés dans les locaux Hallez-Claparède, aujourd'hui la Maison Sainte Richarde. Petite anecdote : à l'époque, le conseil municipal vote à l'unanimité un crédit de 70 francs pour les objets mobiliers de l'école, à savoir notamment « un crucifix, une petite fontaine pour laver les enfants, trois tableaux d'ABC, des crayons d'ardoise, de la craie, ... ». Est également votée une somme de 30 francs pour l'achat d'une image de la Sainte Vierge et un portrait de l'impératrice. (ndlr : L'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, en raison de la régence qu'elle exerça au cours de la guerre de 1870, elle est la dernière femme à avoir gouverné la France avec les prérogatives d'un chef d'État »2)

En 1952-53, on assiste à la construction par la commune de l'actuelle école maternelle, avec deux salles de classe. Ces classes sont sous la responsabilité de deux institutrices, accompagnées actuellement dans leurs tâches de deux ATSEM. (Agent territorial spécialisé des Écoles Maternelles).

L'école primaire



Comme l'écrit Frère Albert, l'histoire des bâtiments de l'actuelle école primaire d'Andlau peut se résumer en trois mots : église, caserne, école .

Cette ancienne église est érigée au XII^{ème} siècle. Dédiée aux Saints Fabien et Sébastien, elle est l'église paroissiale de la partie Ouest de la ville, alors que Saint André, extra muros, dessert la partie Est et les faubourgs(1). Incendiée durant la guerre de trente ans (1618 -1648), elle est reconstruite en 1658 par l'abbesse Marie Béatrice d'Eptingen.

En 1775/76 (voir gravure du linteau de porte en photo), elle fait l'objet de travaux d'agrandissement (voir

illustration). Mais l'église embellie et agrandie ne sert pas longtemps. En effet, en 1791, après la Révolution, elle est fermée, comme le sont l'abbaye et l'église Saint André. Le maire d'alors pense s'en servir comme école. Mais son projet ne voit pas le jour car, «aux mélodies des cantiques d'antan se substituera le martèlement des bottes» (1). En effet, en 1815 arrive la période dite des « Cents-Jours », et après le désastre de Waterloo et l'abdication de Napoléon 1er, la France doit payer les conséquences territoriales et financières de ces Cents-Jours pendant lesquels Napoléon 1er a espéré reconquérir le pouvoir. Le pays doit ainsi payer de lourdes indemnités et entretenir 150 000 soldats étrangers.



Andlau, comme d'autres villes frontières, doit contribuer à cet effort mais ses citoyens ne peuvent loger tous les militaires. Pour les soulager, le maire décide de convertir l'église en caserne pour soldats. Les officiers, eux, logent chez l'habitant. « De 1817 à 1819, dans le calme de l'antique sanctuaire, résonne alors le bruit des bottes » (1).

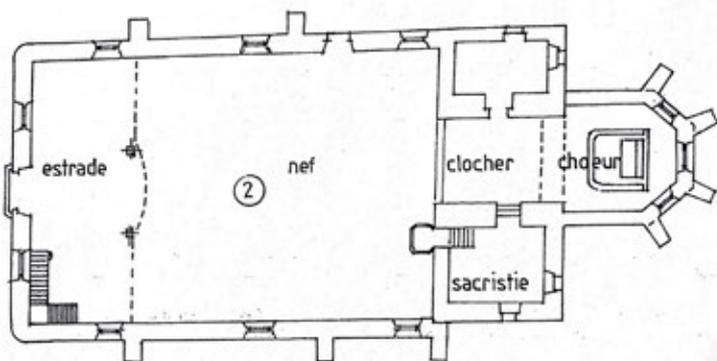
Il est à noter que, sous Napoléon, l'instituteur est le serviteur du curé, du préfet et du maire. À l'époque, les élèves paient un écolage et apportent une bûche pour le chauffage de l'école.

En 1816 se pose donc la question de payer l'instituteur (les Sœurs ayant quitté la commune). Pour ce faire, le « gourmetage » est mis en place : la commune nomme un membre du conseil municipal pour s'occuper des clients qui viennent acheter du vin. Le gourmet conduit alors les acheteurs chez un vigneron. Pour appeler le gourmet de service, rien de plus simple : on sonne la cloche qui est dans la tourelle de l'école. La commune touche alors des droits de commission sur la vente du vin qui lui permettent de rétribuer l'instituteur (1). Chers lecteurs, quand vous passerez devant l'école primaire, levez les yeux et vous pourrez observer cette cloche toujours située sur le toit !

En 1825, le trésorier de la Fabrique de l'église d'Andlau vend l'ancienne église de St. Fabien et St. Sébastien à la ville d'Andlau. Au XIXe siècle, plusieurs bâtiments servent d'école. Le rez-de-chaussée de l'école actuelle et de la mairie font l'objet d'aménagements et de multiples travaux. Les enseignants sont logés dans les bâtiments scolaires, en partie dans les combles aménagés sous la toiture sud. À noter que pendant cette période, la scolarité des garçons est toujours prioritaire !

En 1860, les bâtiments de l'école ont besoin de réparations. Le conseil municipal s'interroge : « nouvelle école ou agrandissement de l'actuelle ? ». Une question qui reste d'actualité aujourd'hui ! Suite à de multiples échanges entre administrations françaises puis allemandes (de 1870 à 1918), la maison d'école fait

finalement l'objet d'aménagements définitifs sur la base du projet d'architecte de 1867 (voir illustration) . : 2 salles pour 145 garçons, 2 salles pour 145 filles, 2 salles à destination de préaux, 2 bûchers, 2 celliers, 2 buanderies. Les entrées des garçons et des filles sont aux portes opposées. Si vous observez attentivement les deux plans, vous remarquerez qu'entre 1775 et 1867, la partie qui autrefois constituait le chœur de l'église a été démolie.



Après l'agrandissement de 1775.

Les principaux travaux dans le bâtiment actuel

ont lieu après la Seconde Guerre mondiale avec :

- L'installation du chauffage central (au coke puis fuel, aujourd'hui au gaz naturel)
- La démolition des annexes des Maisons Stoltz.
- L'élargissement des espaces de récréation.
- La suppression des toilettes extérieures et la création des toilettes à l'intérieur.
- La construction du préau.

Pour précision : La loi Jules Ferry du 28 mars 1882 a rendu l'instruction obligatoire à partir des 6 ans de l'enfant. À l'origine, l'instruction était obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, puis de 14 ans à partir de 1936. Depuis 1959, elle est obligatoire jusqu'à 16 ans, et depuis 2019, elle l'est dès les 3 ans de l'enfant.

La cour de récréation

Les garçons, qui sont au nombre de 105 en 1970, vont en récréation dans une petite courette de 50 m² à l'ouest du bâtiment. À l'époque, interdiction de jouer au ballon et interdiction de courir !

Pour les filles, la récréation se passe sur la place du marché. Les Andlaviens se souviendront peut-être que, quand en 1966, le mercredi devient jour de congé à la place du jeudi, les filles circulent entre les stands ! Les classes ne sont mixtes qu'en 1972, les récréations se tenant dans l'espace actuel.

Petit zoom sur les effectifs :

En 1900, les effectifs à scolariser sont de... 520 ! (293 garçons et 227 filles).

Après 1945, l'école compte trois classes de garçons, avec des directeurs puis des directrices laïques, et trois classes de filles avec des directrices et enseignantes religieuses, les Sœurs de St Jean de Bassel. Elles sont laïques depuis 1972 .

De 1976 à 1983, l'école mixte comptait 6 classes ordinaires et une classe de perfectionnement. Au total : 150 à 180 élèves. Elle compte aujourd'hui un peu plus de 70 élèves

Pour la rédaction de cet article, je me suis largement inspirée de l'ouvrage de Frère Albert, et des témoignages de Maurice Laugner que je remercie tout particulièrement pour sa passion toujours intacte de transmettre l'histoire du village.

Marion Lagarde

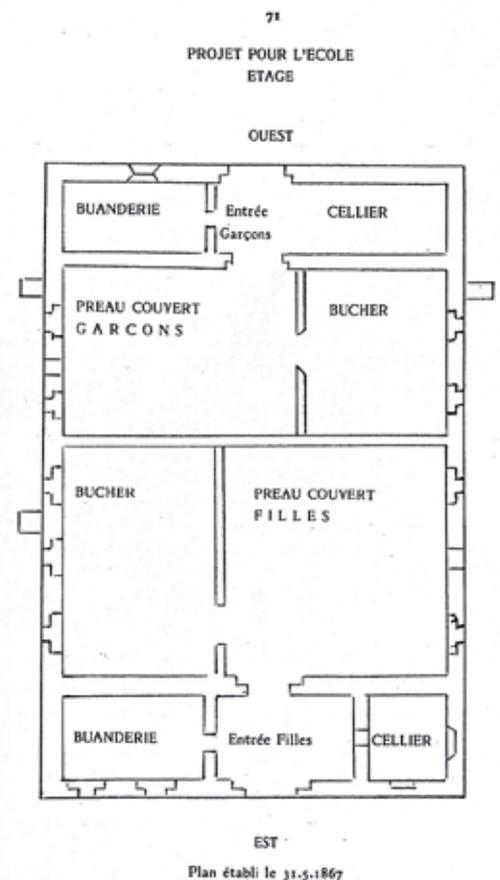
(1) *L'histoire des écoles d'Andlau – 1999- Frère Albert Martiny*

(2) *Wikipédia*

(3) <http://www.le-temps-des-instituteurs>

Les sources :

- *Wikipedia (Mars 2014)*
- *témoignage de Madame Doris Leser*
- *Documents de Frère Albert Martigny*
- *Article DNA du 18 juin 2014*
- *Journal L'Alsace*



Association ARCA

Un grand bravo à l'association Arca qui continue son formidable travail d'ouverture de chemins souvent oubliés et d'embellissement de la commune. Les chantiers actuels sont la peinture des volets du presbytère et l'aménagement d'une portion du sentier Adelaïde peu praticable du fait du ruissellement de l'eau et de la chute de quelques arbres. Vous souhaitez rejoindre l'association pour rendre notre commune toujours plus belle et agréable ? Vous pouvez envoyer un mail à association.arca67@gmail.com ou la retrouver sur facebook à cette adresse : www.facebook.com/association.andlau.67



Nouvelle manifestation !

La commune et une très grande majorité des associations d'Andlau ont décidé de travailler ensemble à une belle et grande nouvelle manifestation : le 15 octobre prochain aura lieu la **Marche Gourmande Nocture "Sur les traces de la Grande Ourse"** ! Plus d'informations et ouverture des réservations très bientôt.

LA VOIX DE L'OPPOSITION

Conseil municipal : Périscolaire. En préambule du conseil municipal du 19 janvier 2022 le président de la communauté de communes Claude Hauller nous a présenté les projets intercommunaux pour le mandat. À cette occasion, nous avons découvert la carte des secteurs de regroupements périscolaires. Nous constatons, que la communauté de communes a situé l'emplacement du futur périscolaire intercommunal à Mittelbergheim dans le secteur du stade. Chacun aura constaté que le carrefour a été entièrement aménagé. À partir de là, nous avons tous compris qu'Andlau n'aura pas de périscolaire intercommunal.

La municipalité a exprimé sa stupéfaction lors de la séance du conseil alors que cette même carte avait déjà été présentée à nos représentants, dont le maire, en commission à la com com.

Pour bien comprendre l'orientation prise par la communauté de communes, reprenons le déroulement. Depuis la prise de fonctions du maire, Thierry Frantz, il a toujours clamé qu'Andlau n'accueillera pas d'élèves d'autres communes. (Ce n'est pas aux andlaviens de payer une structure pour les autres, disait-il). Bien que la communauté de communes ait plusieurs fois formulé de nouvelles demandes, la position du maire n'a pas évolué pour autant. Cette position, il l'a confirmée lors d'une réunion de bureau des maires à la com com et lors d'un conseil municipal. De surcroît il nous martèle, qu'il ne changera pas d'un yotta le programme pour lequel il a été élu. Encore faudrait-il connaître le programme. Eh bien, nous y voilà ! Andlau ne sera plus un pôle de regroupement périscolaire. Avec les réformes incontournables des écoles qui nous pendent au nez, il est fort à parier qu'elles suivront la même direction. Notre projet incluant le périscolaire intercommunal que nous avons proposé lors de la campagne électorale n'a pas retenu l'intérêt de la population, prétendument trop cher et trop grand.

Concernant le projet de la communauté de communes, à défaut d'être à Andlau, il est stratégiquement bien implanté. En effet, il se trouve sur les axes des flux des travailleurs vers Obernai, Molsheim, Strasbourg, Sélestat, à la croisée des routes des communes du Hohwald, Andlau, Mittelbergheim, Eichhoffen, Bernardvillé, Reichsfeld, Itterswiller et bien sûr l'axe important venant de la vallée de Villé. Les dirigeants de la com com ont dans l'esprit l'optimisation des structures périscolaires pour une question de coût et ce n'est pas sans raison, car le budget périscolaire est un des plus importants. Il a toujours été dit à la com com, que toutes les communes ne pourront pas obtenir un périscolaire, car la multiplication des équipements exploserait le budget et, par conséquent, nos impôts.

Dans le même registre, nous lisons dans les DNA de mi-février une éventuelle suppression de classe. Cela n'est pas étonnant avec la population vieillissante et diminuant d'année en année. Nous sommes une des rares communes du Bas-Rhin qui perd sensiblement sa population. Le maire ne souhaitant pas bétonner la commune, c'est plutôt mal parti pour inverser la tendance et ceux qui souhaitaient un village tranquille seront bientôt satisfaits.

Affaire Gisselbrecht Jean-Claude : Maurice Laugner, ancien maire d'Andlau avait engagé un recours contre Monsieur JC. Gisselbrecht pour avoir réalisé une construction illégale en bordure de la rivière. Durant 12 années, Fabien Bonnet son successeur, a poursuivi la procédure et avait obtenu la démolition de l'ouvrage, objet du litige. La commune constatait quelques mois plus tard, qu'une nouvelle construction avait été érigée au même endroit. Sur rapport de gendarmerie, le procureur de la République a relancé une nouvelle procédure en nous demandant de nous porter partie civile. Nous avons été déboutés pour le motif que la commune ne pouvait pas se porter partie civile. Nous avons porté l'affaire en cassation au conseil d'État qui nous a donné gain de cause. Ce dernier a renvoyé l'affaire à la cour d'appel de Nancy lui demandant de reprendre la procédure. Pour ce faire, nous devons nous porter partie civile afin d'être indemnisés des frais engagés depuis près de quinze ans. Le maire propose au conseil de ne pas aller dans ce sens. Fabien Bonnet est intervenu en expliquant les tenants et aboutissants de cette affaire. Les conseillers municipaux n'ont pas tous suivi la proposition du maire qui obtient finalement gain de cause, mais à une voix près. Nous sommes perplexes face aux réponses qu'on nous a données. Une commune ne fait pas de procès pour gagner de l'argent, ni perdre son temps et encore moins faire des trajets au tribunal. Une procédure n'est pas une partie de plaisir. C'est juste pour faire respecter la loi et traiter les habitants équitablement. A priori, cela n'a pas de valeur aux yeux de la municipalité. Quelles en sont les conséquences ? On balaie du revers de la main tout le travail qui a été fait durant près de quinze ans. La commune ne sera donc pas indemnisée pour ses dépenses contraintes. Ce qui est plus grave, c'est que le maire légalise une construction qui ne l'était pas. Quelle est encore sa crédibilité vis-à-vis de la population, particulièrement envers ceux qui respectent les règles ? Ils s'en souviendront en cas de litige. Par ailleurs, nous ne perdons pas de vue l'affaire Gresser C. dont la construction de l'abri pour moutons est bien terminée. Nous sommes émus de constater avec quel luxe ces moutons pourront faire un barbecue ou se prélasser dans des chaises longues. Si toutefois il y aura des moutons.

Carine Schmitt – Fabien Bonnet – Céline Baptiste.

Agenda

26 mai : concert pour l'Ukraine au Hall des Sports

4 juin : dîner-concert avec le groupe Vitamin Soap au Val d'Eléon

11 juin : Beer Party au Hall des Sports organisée par l'Institut Mertian pour financer un camp de vacances.

17 juin : réunion publique sur le Smictom à la salle Arthus (à confirmer)

25 juin : portes ouvertes à l'Institut Mertian à partir de 14h

25 juin : Auditions publiques de l'école de musique au Hall des Sports et Parc Richmond

26 juin : Marché des Producteurs Locavor au Hall des Sports et Parc Richmond

1er juillet : don du sang à la salle Arthus

5 juillet : "Notes de vins" organisées par les viticulteurs avec le concert de Sawadee

12 juillet : "Notes de vins" organisées par les viticulteurs avec le concert des Escrocs du swing

13 juillet : début de l'exposition "Et Johann Gottfried créa le Rhin" à la Seigneurie

13 juillet : feu d'artifice de la commune

13 juillet : bal organisé par le club d'Haltérophile au Hall des Sports

14 juillet : cérémonie devant le Monument aux Morts puis au Parc Richmond

19 juillet : "Notes de vins" organisées par les viticulteurs avec le concert de David Briand

26 juillet : "Notes de vins" organisées par les viticulteurs avec le concert de Virgiane

26 au 28 juillet : ateliers 6/12 ans par l'association Douance à la salle Arthus

**Tous les détails de ces manifestations sont à retrouver dans l'agenda de votre application
IntraMuros**

Retrouvez-nous sur Facebook 
@BeerPartyAndlau

BEER PARTY



ORGANISÉE PAR
L'INSTITUTION MERTIAN

LE 11 JUIN À 19H

**HALL DES SPORTS
ANDLAU**

ANIMÉE PAR LES GROUPES
En extérieur

SUR OZZ POP ROCK

Trifan VA. FRANÇAISE

+ Suivi d'un DJ 80's à nos jours
En intérieur

RESTAURATION SUR PLACE
beerpartyandlau@gmail.com

Réservation conseillée
Entrée 10€ avec une conso

Ne pas jeter sur la voie publique, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Ateliers 6 - 12 ans

Du 26 au 28 juillet

Salle Arthus à Andlau

Décorations : photophore - ardoise naturelle
Scrapbooking multi-matériaux
Ecriture créative : texte et enluminures
Cuisine : préparation des repas de midi et goûters
Détente et jeux : en solo ou en groupes
Les matériels et matériaux sont neufs
Destiné à des enfants de 6 à 12 ans
Du 26 au 28 juillet, de 10h à 17h
Salle Arthus à Andlau
Tout est fourni : matériel et repas
Tarif des 3 jours : 90 euros
Renseignements par mail, nous vous rappellerons :
contact@douances.fr
Préinscriptions jusqu'au 30 mai
Inscriptions définitives du 01 au 15 juin



Prochains dons du sang à Andlau :

- le 1er juillet
- le 30 septembre
- le 23 décembre



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

DIMANCHE 26 JUIN

Grand Marché d'été Locavor

Producteurs & Artisans locaux

**Parc Richmond • Hall des Sports
à ANDLAU (67140)**



CONCERT POUR L'UKRAINE

INDIE-YA

(Chanson pop - Ukraine)



Jeudi 26 mai à 17h

Hall des Sports

**Entrée 10€ - Buvette sur place
avec la participation de l'association ARCA**